

Le blues de la jeune Inspection générale d'Etat du Burundi

PANA, 23/07/2008 Bujumbura, Burundi - La jeune Inspection générale d'Etat du Burundi aura du mal à lutter efficacement contre la corruption et les malversations économiques qui gangrènent le pays, si elle ne bénéficie pas de la "franche et bonne collaboration des services habilités du ministère de la Justice". La jeune Inspection générale d'Etat du Burundi aura du mal à lutter efficacement contre la corruption et les malversations économiques qui gangrènent le pays, si elle ne bénéficie pas de la "franche et bonne collaboration des services habilités du ministère de la Justice".

Ce cri du cœur a été lancé mercredi à Bujumbura par le patron de cet important service de l'Etat, créé par décret en 2006 et placé sous la tutelle directe du ministre de la Präsidence chargé de la Bonne gouvernance, de la Privatisation, de l'Inspection de l'Etat et de l'Administration du territoire. Le contrôle des deniers publics revenait jusque-là à l'Inspection générale des Finances, domiciliée au ministère de l'Economie nationale. L'efficacité n'est pas encore au rendez-vous dans la tentative d'éradiquer les pratiques de corruption et de malversations économiques et financières au Burundi, malgré la nouvelle orientation politique nationale, a estimé l'actuel Inspecteur général de l'Etat, Alexandre Nakumuryango. Après 14 mois d'exercice, M. Nakumuryango a assuré avoir transmis une quarantaine de rapports sur des pratiques non-orthodoxes, mais ceux-ci sont toujours en souffrance quelque part dans les tiroirs des magistrats-instructeurs. Le haut fonctionnaire burundais s'est aussi étonné du fait qu'aucun magistrat n'est venu le voir ce jour pour se faire éclairer sur un quelconque élément qui empêcherait d'enclencher le suivi judiciaire des rapports transmis. A côté des actions judiciaires et répressives, M. Nakumuryango a suggéré que soient revus la hausse des salaires des fonctionnaires de l'Etat, "si l'on veut lutter plus efficacement contre les crimes économiques de tous genres qui portent un lourd préjudice au maigre Trésor public". "Lorsque vous donnez un salaire indigent à un fonctionnaire de l'Etat, il ne faut pas lui demander après d'être vertueux", a-t-il souligné en substance. Selon une source proche de l'Observatoire indépendant de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOM), il existerait plus de 470 dossiers de détournements des deniers publics totalisant quelque 186 milliards de Francs burundais (près de 186 millions de dollars). Des brigades et une cour anticorruption ont été créées sous le nouveau régime, mais elles n'ont pas encore fait leurs preuves aux yeux de l'opinion publique.